



# A vos cultures

N°4 – 8 mars 2023

## Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du bulletin de santé du végétal N°4

Conseils service Agronomie

-

Conseils service Agronomie

### A RETENIR :

#### Colza :

Charançon de la tige du colza : les conditions climatiques actuelles perturbent les captures en cuvette. Les premières captures remontent à plus de quinze jours. Si, à ce jour, l'intervention n'a pas été réalisée, prévoir d'intervenir rapidement.

Méligèthes : des captures en cuvette et premiers signalements, en très faible nombre sur plante dans les parcelles les plus avancées. Démarrez la surveillance à partir du stade boutons accolés.

## COLZA

**STADES :** reprise de végétation stade BBCH 30 (C1) à boutons accolés BBCH50 (D1) pour les quatorze parcelles du réseau observées cette semaine.

### RAPPEL DES STADES :

**Stade C1 :** reprise de végétation, apparition de jeunes feuilles.

**Stade C2 :** entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

**Stade D1 :** Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.



## CHARANCON DE LA TIGE

Depuis une semaine, les températures ont considérablement freiné les captures de charançons en cuvette, mais les captures se poursuivent. Parmi les quatorze parcelles suivies cette semaine, huit signalent la capture de charançons de la tige du colza avec en moyenne 3,4 individus/cuvette.

Les captures en cuvette jaune permettent de cibler au mieux le vol du charançon de la tige, mais attention à ne pas le confondre avec le charançon de la tige du chou non nuisible au colza.



	Charançon de la tige du colza	Charançon de la tige du chou
Tailles	3 à 4 mm	2.5 à 3 mm
Aspect du corps	Gris cendré à noir	Gris cendré
Extrémité des pattes	Noire	Rousse
Nuisibilité	Forte	Nulle

Rappel du stade de sensibilité : à partir du stade C2 du colza, apparition d'un étranglement vert clair à la base des nouvelles pétioles : c'est le début d'allongement de la tige.

Rappel du seuil d'intervention : le charançon de la tige étant très nuisible, un traitement est généralement conseillé 8 à 10 jours après les premières captures significatives d'où l'importance de disposer d'un piège sur ces parcelles.

A ce jour, aucune méthode alternative n'existe pour lutter directement contre ce ravageur mais, la présence d'auxiliaires (carabiques, staphylins et hyménoptères parasitoïdes) peut éventuellement limiter les futures infestations en détruisant les larves.

**Les premières captures datent de plus de quinze jours, l'intervention a dû être réalisée ces derniers jours, si ce n'est pas le cas, intervenez rapidement.**

**Aucune résistance aux pyréthrianoïdes du charançon de la tige n'a été signalée, l'intervention est donc possible avec une spécialité commerciale de cette famille.**

**Exemple de produits : CYTHRINE MAX (cyperméthrine 500 g/l) à 0.05 l / ha.**

**Rappel réglementaire :**

Un certain nombre de spécialités commerciales à base de cyperméthrine est limité à 2 applications par campagne (reportez-vous à l'étiquette du bidon), vérifiez le nombre d'applications que vous avez pu réaliser à l'automne et le type de produits utilisés. Attention, la plupart de ces produits ont une ZNT eau de 20 m pouvant être ramenée à 5 m si bande enherbée d'au moins 5 m + enregistrement des pratiques + buses antidérive homologuées.



**MELIGHETE :**

Cette semaine, trois parcelles indiquent des piègeages moyens à hauteur de 3.3 méligèthes/cuvette.

Pour mémoire, les cuvettes jaunes très attractives pour les méligèthes n'indiquent en rien un niveau de risque imminent et ne constituent pas un seuil d'intervention !

**C'est l'observation sur plantes à partir du stade boutons accolés (D1) qui guide le raisonnement de lutte, à l'échelle de la parcelle.**

**Rappel des seuils d'intervention : (Source Terres Inovia)**

Etat du colza	Stade	
	Stade boutons accolés (D1) 	Stade boutons séparés (E) 
<b>Colza vigoureux</b> (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 méligèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 méligèthes par plante
<b>Colza stressés ou peu développés</b> (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

**A partir du stade D1 (bouton accolés), réalisez des comptages sur plantes. Ils sont à réaliser sur au minimum 20 plantes (4 fois 5 pieds consécutifs quels que soient leurs stades de développement).**

Cette semaine, seules trois parcelles du réseau font état de la présence de mélighète sur plante avec seulement 0,3 individus par plante.

**Levier agronomique :** la fin du risque méligèthe intervenant à partir de l'ouverture des premières fleurs sur la parcelle, le fait d'associer à la variété de colza d'intérêt, 5 à 10% d'une variété haute et plus précoce à floraison, aura pour conséquence de concentrer les méligèthes sur ces plantes plus précoces et ainsi diminuer la pression sur la variété d'intérêt.

**CEREALES**

Les observations n'ont pas encore redémarré dans le BSV.

**Première analyse de risque prévue mi-mars.**

Les semis précoces et températures très douces de l'automne et, de ce début d'année ont eu comme conséquence de mettre en place sur les variétés sensibles, des symptômes de rouille jaune sur blé et rouille naine sur orge. Appréhendez l'état sanitaire de ses cultures dès la sortie hiver est un bon moyen de viser au plus juste la nécessité ou non d'intervenir ultérieurement.

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- retrouver l'ensemble des matières actives des produits cités ci-dessus  
<https://ephy.anses.fr>
- pour le bon usage des produits phytopharmaceutiques  
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/le-bon-usage-des-produits-phytosanitaires/>
- pour connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques  
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/methodes-alternatives-1/>
- et pour toutes autres informations  
[Site de la Chambre d'Agriculture de l'Allier](#)

*" Ce bulletin vous propose un conseil collectif qui reste à adapter à chaque situation locale dans le respect des bonnes pratiques agricoles phytosanitaires et des conditions d'application optimales. Dans tous les cas, l'utilisation des produits phytosanitaires doit se conformer aux informations mentionnées sur l'étiquette qui ont valeur légale"  
"Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de suffisamment pertinente à ce stade, pour la situation décrite. Cependant, des alternatives préventives peuvent exister, elles seront détaillées ultérieurement dans notre bulletin".*

*La responsabilité du ministère en charge de l'agriculture ne saurait être engagée.*

***La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Mickaël Bimbard et Christelle Johannel***

**Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès – BP 1727 -03017 Moulins cedex  
Tél : 04 70 48 42 42 – Fax 04 70 46 30 69 - [cda.03@allier.chambagri.fr](mailto:cda.03@allier.chambagri.fr)**

